



Commission économique pour l'Europe**Conférence des statisticiens européens****Soixantième réunion plénière**

Paris, 6-8 juin 2012

Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire

Résultats de l'examen approfondi des statistiques sur l'éducation**Examen approfondi des statistiques sur l'éducation****Note du Bureau australien de statistique***Résumé*

Le Bureau de la Conférence des statisticiens procède chaque année à un examen approfondi de certains domaines de la statistique dans le but d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la Commission économique pour l'Europe, de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activités et d'aborder des questions d'actualité.

La présente note est une version actualisée du document concernant l'examen approfondi élaboré par l'Australie et examiné à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens tenue en juin 2011. Elle reproduit les observations exposées par les membres de la Conférence au cours de cette réunion, ainsi que les communications écrites ultérieurement envoyées par les pays. Elle a servi de base pour l'examen approfondi des statistiques sur l'éducation effectué par le Bureau en novembre 2011.

Les résultats de l'examen figurent dans le document ECE/CES/2012/2/Add.1.

I. Introduction

1. Compte tenu de la valeur intrinsèque de l'éducation pour l'économie et la collectivité dans son ensemble, un examen des questions stratégiques concernant les statistiques de l'éducation est essentiel pour pouvoir cibler les politiques de réforme au niveau local.
2. Le programme du Gouvernement australien en faveur du développement de la productivité reconnaît la nécessité d'appuyer les investissements dans le développement des qualifications et du capital humain, notamment l'intérêt de mesures destinées à développer les compétences des enseignants, à améliorer la qualité de l'enseignement au stade de la petite enfance et à atteindre des objectifs ambitieux en matière de taux d'inscription dans l'enseignement supérieur.
3. Afin de préciser la nature de ces priorités et d'autres priorités au niveau international en matière d'éducation, la présente note passe en revue les principales questions d'ordre conceptuel et de coordination posées par la production de données de qualité en matière d'éducation, en particulier l'identification des éléments pour lesquels les informations sont insuffisantes, des chevauchements d'activités, et des stratégies susceptibles de permettre aux collecteurs et aux utilisateurs de statistiques, en Europe comme ailleurs, de surmonter les problèmes auxquels ils font face.
4. Le présent document révisé et les mesures qui y sont recommandées sont fondés sur le débat qui a eu lieu à la cinquante-neuvième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens et sur les contributions ultérieures de divers pays membres de la Conférence.

II. Organisations internationales et activités dans le domaine des statistiques sur l'éducation

A. Organisations internationales

1. Eurostat

5. L'action menée par Eurostat découle des objectifs définis par le Conseil de l'Union européenne dans son cadre stratégique «Éducation et formation 2020». Ce dernier fixe les principaux objectifs des pays membres de l'Union européenne qui doivent être réalisés au cours des dix prochaines années, notamment promouvoir un enseignement équitable et accessible à tous (y compris au niveau international) ainsi qu'un apprentissage innovant tout au long de la vie, et renforcer la qualité de l'éducation et de la formation. L'accent est également mis sur l'efficacité des investissements dans l'éducation, l'apprentissage des langues étrangères, la souplesse de l'enseignement, la mobilité des étudiants et l'éducation à la citoyenneté.
6. Conformément à ces objectifs, le programme de travail actuel d'Eurostat prévoit:
 - a) La production périodique d'indicateurs relatifs aux obligations de notification dans le cadre des objectifs stratégiques du programme «Éducation et formation 2020»;
 - b) L'élaboration d'indicateurs ayant trait au contrôle des objectifs du programme «Éducation et formation 2020» et à l'utilisation de critères de référence;
 - c) L'achèvement de la préparation de l'enquête sur la formation professionnelle permanente et de l'enquête sur l'éducation pour adultes;

d) La poursuite de la consolidation des méthodes et processus de production de données sur les niveaux d'éducation provenant de différentes enquêtes sociales européennes;

e) La poursuite de la participation à la révision de la classification type de l'éducation (CITE) en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);

f) Le traitement et la diffusion de données sur l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

7. Diverses publications d'Eurostat contiennent périodiquement des données générales sur l'éducation en Europe et montrent comment les pays d'Europe relèvent les défis auxquels est confronté leur système éducatif. Des publications récentes décrivent les importantes conséquences de la crise financière mondiale sur la vie économique, sociale et politique. La livraison 2009 des «Chiffres clefs de l'éducation en Europe» (7^e éd.) défend la thèse selon laquelle pour retrouver une stabilité économique et sociale durable dans un tel contexte, alors que l'Union européenne consacre près de 11 % de son budget à l'éducation, il est essentiel que ces dépenses soient aussi efficaces et larges que possible.

2. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

8. Le programme de travail actuel de l'OCDE dans le domaine des statistiques de l'éducation et de la formation met l'accent sur un certain nombre d'études.

9. L'étude consacrée à l'évaluation des acquis dans l'enseignement supérieur permettra de déterminer s'il est possible de mesurer et de comparer au niveau international les connaissances et les compétences des étudiants du premier cycle universitaire. Après une validation à petite échelle, les institutions et pays participants devraient mettre en œuvre les outils d'enquête au plus tard en décembre 2012.

10. Parmi les autres activités importantes de l'OCDE figure le programme concernant les indicateurs des systèmes d'éducation, qui concerne l'élaboration d'indicateurs comparables au plan international. En 2010, l'objectif fixé pour les futures activités de l'OCDE consistait à produire et à publier des indicateurs et des résultats d'études au sujet du fonctionnement, de l'impact et des résultats de divers cycles et programmes d'enseignement et de formation tout au long de la vie en mettant l'accent sur l'éducation de la petite enfance. Les principales activités concernent notamment la production de documents techniques universels sur la collecte de données et l'élaboration de divers indicateurs, à savoir la valeur de l'éducation, le lien entre revenu et niveau d'éducation, les résultats sociaux de l'éducation et la façon dont les systèmes éducatifs suivent la performance des écoles. Parmi les activités récentes figurent également l'analyse des tendances, la collecte de données sur les taux de réussite et la durée moyenne des études supérieures et la poursuite de la participation à la révision de la classification type de l'éducation (CITE).

11. En complément des initiatives sur les indicateurs, le programme de travail de l'OCDE a pour objectif de constituer un ensemble international de données et d'indicateurs sur les installations éducatives. La première phase de l'étude pilote du Centre pour des environnements pédagogiques efficaces (CELE) sur l'établissement de profils internationaux concernant les politiques et les pratiques en matière d'installations éducatives, consacrée à l'évaluation des performances des espaces éducatifs (EQES), a pris fin en 2010. Ses résultats ont été examinés par des responsables de projets nationaux en juillet 2010. Les données recueillies durant la période 2009-2010 devraient être enrichies, combinées et diffusées en 2011.

12. Lancé en octobre 2009, le programme de l'OCDE relatif au capital humain a pour objet de mettre au point une méthode commune pour la production d'estimations numériques concernant le stock de capital humain à des fins de comparaison au niveau international et dans le temps. Participe au programme un groupe international constitué de 15 pays de l'OCDE (Australie, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne et Royaume-Uni), deux pays en cours d'adhésion (Israël et Russie) et un pays non membre (Roumanie). Eurostat et le BIT sont également membres du groupe.

13. Depuis le début du programme, en 2009, l'OCDE a par ailleurs constitué une plateforme appelée «Wikiprogress» destinée au partage d'informations statistiques dans le cadre de son projet mondial sur la mesure du progrès des sociétés afin d'encourager les débats au niveau mondial au sujet de l'élaboration d'indicateurs de progrès ainsi que de questions de fond, telles que la qualité de l'éducation, concernant la mesure du bien-être des sociétés.

14. Parmi les autres activités de l'OCDE figurent le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), le projet relatif aux indicateurs des compétences, de la mobilité, de la qualité des emplois et l'Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS).

3. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

15. Le programme de travail actuel de l'Institut de statistique de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation prévoit la réalisation d'activités en commun avec l'OCDE et Eurostat afin d'améliorer la qualité des données tirées des enquêtes menées à tous les niveaux de l'éducation formelle, ainsi que des données sur des niveaux d'alphabétisation et d'études.

16. L'une des principales priorités de l'Institut consiste à élaborer des niveaux de référence et à suivre la réalisation des objectifs internationaux en matière d'éducation, notamment ceux énoncés dans les objectifs du Millénaire pour le développement et dans l'initiative «L'éducation pour tous». Dans ce contexte, il accorde la priorité à trois thèmes, à savoir l'alphabétisation, les enseignants et le développement des compétences de la population active. Il est également déterminé à parvenir à une évaluation plus globale de l'éducation, dans laquelle l'apprentissage tout au long de la vie, aussi bien dans des cadres formels que non formels, occupe une place essentielle.

17. Les travaux dans ce domaine impliquent la mise au point et l'actualisation permanentes de mesures et de cadres de classification ainsi que l'élaboration de nouvelles méthodologies de définition d'indicateurs. Il s'agit là de priorités du programme de travail de l'UNESCO, tout comme la poursuite du renforcement des capacités statistiques au niveau national, notamment en Afrique et en Asie.

4. Banque mondiale

18. Les priorités de la Banque mondiale en 2010 étaient notamment la mise au point de mesures ciblées et efficaces pour renforcer l'éducation et le développement de la petite enfance. S'agissant de ce dernier point, elle a publié en 2010 un rapport sur «Les promesses du développement de la petite enfance en Amérique latine et dans les Caraïbes» dans lequel elle défend l'idée selon laquelle des investissements dans l'éducation et l'apprentissage à un jeune âge constituent le moyen le plus efficace d'accroître le niveau d'études. Dans un autre rapport, consacré à l'alimentation scolaire considérée comme un filet de protection sociale, au développement de l'enfant et à l'éducation, établi en partenariat avec le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale met l'accent sur l'importance de la

santé et de la nutrition pour le développement des enfants et leurs résultats futurs en matière d'éducation.

19. En 2011, dans le cadre de la «Stratégie du Groupe de la Banque mondiale pour l'éducation: Horizon 2020», il a été souligné que la première des priorités de l'organisation devait être d'assurer un système éducatif accessible à tous au cours des dix prochaines années. L'initiative «Apprentissage pour tous» reprend à son compte les objectifs fixés pour 2015 par le projet «Éducation pour tous» et l'idée selon laquelle l'investissement dans l'éducation favorise le développement. De même, tout un chacun devrait pouvoir accéder à l'éducation, ainsi qu'au savoir et aux compétences nécessaires pour s'intégrer dans la société d'une manière productive, saine et constructive.

5. Comité nordique de statistiques sociales

20. Le rapport (publié en norvégien en 2009 et en anglais en 2010) auquel a donné lieu un projet récent du Comité nordique de statistiques sociales (NOSOSCO) souligne les défis auxquels sera confronté le modèle de société des pays nordiques. Les données utilisées pour ce rapport ont été tirées de l'enquête sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie (EU-SILC) menée par l'Union européenne auprès d'un échantillon de ménages avec l'appui d'Eurostat. L'éducation joue un rôle clef dans l'étude, qui met l'accent sur l'emploi, la situation économique et les conditions de vie des personnes en fonction du niveau d'éducation. L'étude met également l'accent sur la formation en cours d'emploi et la reprise des études, et montre qu'un complément de formation contribue à une plus grande diversification des possibilités d'emploi et à la productivité des travailleurs.

B. Évolution de la situation en matière de statistiques de l'éducation en Australie

21. Si le Bureau australien de statistique mène périodiquement des enquêtes auprès des ménages pour recueillir des données sur l'éducation et la formation, les données sur l'éducation, et notamment sur les activités dans les différents secteurs, provenant de sources administratives sont depuis longtemps recueillies, gérées et diffusées par diverses instances compte tenu des responsabilités spécifiques de l'État fédéral d'une part et des États/territoires de l'autre. Le Bureau australien de statistique propose une nouvelle méthode pour transformer les données relatives à l'éducation et à la formation en intégrant les données issues des services administratifs, des enquêtes et des recensements en vue de constituer une base de données longitudinales.

1. La base australienne de données longitudinales sur l'apprentissage

22. Le Bureau australien de statistique prévoit de créer et de tenir à jour une base de données qui relierait entre elles toutes microdonnées concernant les parcours et le devenir des élèves en Australie, depuis la petite enfance jusqu'à l'entrée sur le marché du travail en passant par les divers niveaux d'éducation et l'éducation postsecondaire. Elle serait construite à partir des données administratives existantes et, avec l'appui des communautés, pourrait incorporer des données provenant des recensements de la population et du logement ainsi que des enquêtes afin de former une base statistique et de recherche centrale. Le fait d'utiliser les sources de données existantes plutôt que de procéder à de nouvelles collectes permettra de dresser un tableau plus complet des caractéristiques sociodémographiques de la population tout en réduisant les chevauchements inutiles et en limitant le fardeau pour les répondants.

23. Les informations tirées de la base de données permettraient aux organismes publics et aux chercheurs de mieux comprendre les déterminants des progrès des élèves et l'impact

des études sur leur situation. Elles permettraient également de mieux mesurer le taux de scolarisation de la petite enfance, les performances des écoles et la participation à la vie sociale ainsi que de déterminer, par le biais du Conseil des autorités publiques australiennes et d'autres mécanismes, dans quelle mesure les accords conclus au niveau national sont respectés.

24. Si le rapprochement des données est déjà pratiqué avec succès depuis quelque temps dans le domaine de la santé en Australie, il est relativement récent en matière d'éducation et de formation. Le Bureau australien de statistique en est actuellement aux premières phases de la définition d'études de faisabilité dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité des données de recensement de 2011, afin de pouvoir passer ultérieurement à la constitution de la base de données longitudinales.

25. Toujours en rapport avec l'éducation, le Bureau australien de statistique a entrepris de mettre au point des mesures du capital humain, comme en témoignent les travaux qu'il a publiés et ses contributions à divers conférences nationales et internationales. Pour plus de détails à ce sujet, voir la section III «Problèmes et défis» ci-dessous.

2. Statistique concernant l'éducation et la prise en charge de la petite enfance

26. En 2011, le Bureau australien de statistique a publié les premières estimations concernant l'éducation préscolaire tirées d'une nouvelle série nationale de données sur l'éducation et la prise en charge des jeunes enfants. Les données ont été recueillies conformément à un accord conclu par les organismes compétents des États et des territoires et le Ministère fédéral de l'éducation, de l'emploi et des relations professionnelles. Elles faciliteront le suivi des progrès au regard de l'engagement pris d'offrir un accès universel à un enseignement de qualité au cours de l'année qui précède la scolarisation à plein temps dans le cadre de l'Accord national de partenariat du Conseil des autorités publiques australiennes.

3. Indice australien du développement de la petite enfance

27. Le Conseil des autorités publiques australiennes a approuvé l'utilisation d'un indice du développement de la petite enfance fondé sur l'Instrument canadien de mesure du développement de la petite enfance (voir ci-dessous). Cet indice a été utilisé pour la première fois au plan national en 2009, afin de recueillir des informations sur la première année de scolarisation à temps plein. Les premiers résultats fournissent des informations sur la maturité émotionnelle, les compétences sociales, la santé physique et le bien-être des enfants, l'apprentissage du langage et les compétences cognitives, les compétences en matière de communication et les connaissances générales. Ils ont notamment révélé une grande diversité de langues parlées au domicile, ainsi que la prévalence de programmes de garderie et d'éducation non parentaux. Ils ont également permis de déterminer le nombre d'enfants ayant des besoins particuliers (physiques, intellectuels et médicaux) ainsi que le type d'enfants dont le développement dans les cinq domaines d'études considérés était vulnérable. Les données de la deuxième phase du projet seront recueillies en 2012.

4. Communication des résultats scolaires

28. L'Australian Curriculum and Reporting Authority (ACARA), qui est un organisme indépendant chargé de publier des données comparables au plan national sur les écoles en Australie, a conçu un site Web d'accès libre qui fournit des informations détaillées sur près de 10 000 écoles en s'appuyant sur un nouvel indice, conçu spécifiquement pour identifier les établissements scolaires qui desservent des populations similaires. La responsabilité et la transparence en matière d'éducation étant une revendication permanente, ce site indique pour chaque école les résultats moyens obtenus par l'ensemble des élèves aux tests nationaux de calcul et de lecture.

29. La mise à jour en 2011 du site Web a permis de suivre l'évolution des résultats aux tests de calcul et de lecture par rapport à 2008 et 2010, des comparaisons pouvant donc être effectuées entre élèves d'origine socioéconomique similaire. Les débats à ce sujet ont suscité des questions quant au fait de savoir si l'on pouvait utiliser des indices géographiques comme variables de substitution de la situation socioéconomique des individus, et ont montré qu'il fallait disposer de mesures plus précises afin de distinguer la situation socioéconomique des individus de leur zone de résidence.

5. Recherche sur l'enseignement professionnel

30. Les travaux du Centre national de recherche sur l'enseignement professionnel ont principalement porté dernièrement sur la participation compte tenu de l'évolution des modes d'activité et de vie, ainsi que sur le rôle joué par le capital humain en termes de productivité économique et de compétences nécessaires dans différents pays et dans le temps. Le Centre a également mené des études sur l'intégration sociale, l'entrée des jeunes sur le marché du travail et les filières d'enseignement, l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que sur la qualité des organismes de formation professionnelle, les programmes proposés et les enseignants.

C. Autres activités principales en matière de statistiques sur l'éducation

31. Il n'est pas possible de passer en revue toutes les activités nationales, mais l'analyse de certains aspects de l'évolution internationale et de ceux déjà mentionnés plus haut montre la diversité des questions traitées par les pays, ainsi que les similitudes entre ces questions.

32. Les activités récentes menées par Statistique Canada ont mis l'accent sur l'évolution des tendances concernant le niveau de formation des immigrants, l'éducation des adultes, l'accès à l'éducation et la population active. D'autres initiatives concernent l'application de l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance et l'analyse des résultats obtenus. Le gouvernement provincial du Manitoba a entrepris de corréliser ces résultats avec ceux fournis par d'autres sources de données concernant la santé, la scolarisation et le niveau d'éducation dans le cadre de son étude longitudinale sur les effets tout au long de la vie des mesures prises en faveur du développement au stade de la petite enfance.

33. De la même façon, Statistics New Zealand a étudié la nature de l'activité professionnelle des populations d'immigrants ayant poursuivi leurs études jusqu'au niveau universitaire. D'autres travaux ont mis l'accent sur les prêts et les allocations pour étudiants, le revenu et l'emploi à l'issue d'études supérieures, le devenir de ceux qui quittent le système scolaire sans qualification.

34. Pour améliorer la production de données de qualité sur l'éducation, ainsi que l'accès et le recours à ces données, les États-Unis mènent depuis 2005 une campagne concernant la qualité des données, initialement financée par la Fondation Bill et Melinda Gates et dont le but est d'offrir aux États un cadre et des ressources leur permettant de créer et d'utiliser des systèmes robustes de données longitudinales sur les étudiants et d'encourager des échanges de vues et la coordination des activités statistiques à l'intérieur des États et entre les États.

III. Problèmes et défis

35. La présente section décrit des problèmes et des défis généraux en rapport avec l'évolution future des statistiques sur l'éducation. Le fait de s'intéresser davantage à la question et de recueillir les données pertinentes pourrait conduire à analyser plus en profondeur les cadres juridiques de nature à assurer la protection des données personnelles

utilisées dans le domaine statistique. Il est essentiel de promouvoir ces cadres pour constituer une base de preuves solide qui sera ultérieurement utilisée.

36. Si certains organismes internationaux, notamment l'OCDE, privilégient la production et l'observation des statistiques relatives aux établissements d'enseignement et à la qualité des enseignants, les observations reçues par les membres de la Conférence montrent que l'établissement de statistiques se heurte aux problèmes fondamentaux suivants.

A. Cohérence et comparabilité des statistiques internationales

37. Il est impératif de poursuivre en matière de données la mise en œuvre de normes, de classifications et de méthodes de collecte cohérentes pour obtenir des statistiques sur l'éducation comparables au plan international. Une collaboration et un dialogue permanent entre les organisations favoriseront un débat ouvert sur les problèmes de mesure et de définition, et permettront de sensibiliser les parties prenantes aux problèmes majeurs qui se poseront au cours des prochaines années.

38. En renforçant et en promouvant la collaboration et la coordination entre les pays, il sera également possible d'éviter les doublons grâce à la mise en commun des connaissances, des outils, des systèmes de données et des ressources connexes.

B. Mesure du capital humain et valeur de l'éducation

39. On peut définir en termes généraux le capital humain comme la capacité de production d'un individu. Celle-ci est fonction de divers facteurs tels que les connaissances et les compétences, l'état physique et mental, l'expérience acquise au cours de la vie et le comportement. Étant donné toutefois que les connaissances et les compétences sont les facteurs les plus importants, on peut également définir le capital humain comme les connaissances et les compétences d'un individu.

40. D'un point de vue pratique, il est relativement plus aisé de mesurer les connaissances et les compétences que les autres facteurs, de sorte que la plupart des recherches empiriques sur le capital humain sont axées sur l'éducation. Il existe de riches sources de données sur des variables qui pourraient servir d'indicateurs des connaissances et des compétences, par exemple le taux de scolarisation et le niveau d'instruction.

41. Depuis 2001, le Bureau australien de statistique participe de diverses façons à la mise au point de mesures du capital humain. L'accent mis sur la valeur de l'éducation a donné lieu à diverses activités, comme indiqué ci-après:

a) Mesure de la formation du capital humain par l'analyse de la façon dont les investissements dans l'éducation et les migrations nettes contribuent à la croissance du stock de capital humain, en tenant compte des effets contraires du vieillissement de la population;

b) Preuve chiffrée de l'intérêt économique de poursuivre les études secondaires jusqu'à leur terme;

c) Définition du taux de rentabilité de l'éducation postsecondaire en Australie, en particulier pour les titulaires d'une licence.

42. L'amélioration et la conception d'autres façons de mesurer le capital humain sont toujours difficiles pour divers organismes de statistique et cadres de collaboration dans le monde. À ce jour, le projet de l'OCDE relatif au capital humain a abouti à la création d'une base de données multinationale qui regroupe les informations indispensables pour mesurer

le stock de capital humain des pays partenaires suivant la méthode choisie. Par ailleurs, cette base de données a permis d'estimer provisoirement la valeur du capital humain que représente la population en âge de travailler de la plupart des pays partenaires.

43. En dépit de ces avancées, la mesure du capital humain et la valeur de l'éducation, du fait de leur complexité, doivent toujours faire l'objet d'études plus approfondies.

C. Mesures de l'intégration sociale

44. Un autre thème abordé est celui de l'intégration au système éducatif qui a donné lieu aux initiatives «L'éducation pour tous» de l'UNESCO et de la Banque mondiale et qui se manifeste également dans les objectifs stratégiques du Conseil de l'Union européenne. Les questions d'ordre conceptuel et méthodologique liées à la mesure de l'intégration sociale, considérée à la fois comme une composante et un produit de l'éducation, restent très préoccupantes dans de nombreux pays. La proposition du Bureau australien de statistique de création d'une base de données longitudinales de même que le projet de rapprochement des données du gouvernement du Manitoba pourraient contribuer à mesurer l'intégration sociale en évaluant l'impact de l'éducation tout au long de la vie, ainsi que le devenir de ceux qui ont quitté le système scolaire à divers stades. Des statistiques qui permettraient de déterminer plus précisément ceux qui, en raison de leur niveau d'éducation, sont confrontés à des obstacles, dans le cadre du système éducatif comme pour participer plus largement à la vie culturelle, économique et politique, sont inestimables pour la définition de la politique d'intégration sociale.

45. En ce sens, il s'agit pour la communauté internationale non seulement d'élaborer des définitions cohérentes de ce qu'est l'intégration sociale et de la façon dont elle doit être mesurée au moyen d'ensembles de données connexes, mais également de mettre au point des instruments et des méthodes permettant de recueillir des données sur la question. À cet effet, il pourrait être nécessaire de revoir le programme d'enquêtes et l'utilisation des données administratives, et de recueillir des données sur de nouveaux éléments, comme par exemple la perception des obstacles à l'apprentissage/obstacles créés par certains niveaux d'éducation (faibles ou ne correspondant pas aux objectifs de carrière), chaque fois que cela est nécessaire.

D. Ensembles de données longitudinales sur l'éducation et rapprochement de données

46. Ainsi que la brève description ci-dessus des activités menées au niveau international l'a montré, la collecte de données longitudinales est de plus en plus considérée comme nécessaire. En particulier, il s'agit de savoir comment chaque pays peut établir des rapprochements entre diverses sources afin d'évaluer les diverses filières d'éducation, et ce, sur quoi elles débouchent dans le temps.

47. Le rapprochement de divers ensembles de données longitudinales pose un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, l'infrastructure statistique doit être suffisamment développée pour permettre l'utilisation de diverses sources: données administratives, enquêtes ou recensements ou encore données collectées en des temps et des lieux différents. La protection de la vie privée doit par ailleurs être assurée conformément à la législation et les rapprochements doivent correspondre à l'objectif recherché. Les dispositions en matière de gouvernance concernant l'accès aux données et leur stockage doivent également être bien établies avant d'entreprendre tout rapprochement, dont la qualité devra en outre être gérée et précisée dans tous travaux de recherche ou produits.

48. Il existe donc un certain nombre de problèmes, mais l'intérêt potentiel d'ensembles de données longitudinales pour la recherche, la politique sociale et les investissements est considérable. En termes de statistiques de l'éducation, le problème pour les pays consiste à évaluer leurs besoins et à déterminer comment mieux utiliser les données pour déterminer les voies suivies et l'impact de l'éducation dans le temps. Le Gouvernement écossais, par exemple, a montré que l'intégration et le rapprochement des données étaient importants pour les futures statistiques de l'éducation et met l'accent dans les projets engagés récemment sur l'analyse de la participation dans l'enseignement supérieur et le devenir de ceux qui sont sortis du système scolaire. L'affinement permanent des méthodes et leur partage entre les pays engagés dans ce type d'activités contribueront à accroître les connaissances et l'expérience nécessaires pour poursuivre l'intégration et le rapprochement des données sur l'éducation et la diffusion des informations obtenues.

E. La place des données administratives dans les statistiques officielles sur l'éducation et la formation

49. Si la mise au point d'indicateurs ainsi que la classification et la normalisation des données sont importantes, il convient également de mettre davantage l'accent au niveau international sur la place des données administratives dans les statistiques de l'éducation et notamment de déterminer quel pourrait être l'intérêt de ces données en complément de celles recueillies à l'occasion d'enquêtes. Cette question, discutée à la réunion plénière tenue par le Bureau en juin 2010, restera un problème de taille pour les systèmes de données sur l'éducation dans les années à venir. Comme nous l'avons indiqué précédemment, pendant longtemps c'est sur les données administratives que se sont appuyés les travaux menés dans d'autres domaines de la statistique, généralement celui de la santé, aux fins du rapprochement des données statistiques et de la recherche mais, dans d'autres pays, ce n'est que récemment que ce type d'activité s'est imposé dans le secteur de l'éducation.

50. Le fait d'utiliser des sources administratives en complément des enquêtes contribuerait en revanche à l'analyse longitudinale tout en révisant le fardeau pour les répondants puisque ceux-ci auront peut-être déjà communiqué les données recherchées à d'autres occasions (par exemple sur les formulaires d'inscription scolaire ou les dossiers d'allocation médicale). Les données administratives pourraient fournir quantité d'informations à partir desquelles créer des ensembles de données longitudinales afin de dresser un tableau plus complet de la situation en matière d'éducation et de prendre des décisions sur une base plus solide. Une utilisation plus efficace des sources de données permettrait en outre de réduire les chevauchements d'activités entre collecteurs de données administratives et organismes statistiques.

51. Si le recours aux données administratives présente clairement des avantages, il s'accompagne néanmoins de problèmes liés à l'accès aux ensembles des données et à leur adaptation. Les données recueillies pour faciliter la mise en œuvre de programmes de l'administration ou de programmes publics peuvent présenter un certain nombre de limitations, en particulier si elles étaient à l'origine destinées à une utilisation ciblée. Dans chaque cas, il est nécessaire de déterminer si elles peuvent être utilisées à des fins statistiques plus générales. Parmi les autres problèmes, on peut citer le fait de convaincre les dépositaires de communiquer leurs données aux organismes statistiques à ces fins et les organismes statistiques d'utiliser ces données de façon systématique et efficace. Il se peut que certains pays, comme les Pays-Bas, aient depuis des années une certaine expérience pour ce qui est de combiner données administratives et données provenant d'enquêtes, alors que d'autres auront peut-être besoin de mettre en place des mécanismes transitoires en vue d'une utilisation plus efficace de nouvelles sources de données.

F. Mesures de l'enseignement à distance

52. Du fait de l'intérêt de plus en plus important accordé à l'éducation pour tous, et des demandes d'étudiants mobiles ou qui travaillent dans un monde où les technologies occupent une place croissante, la prolifération de l'enseignement à distance constitue un nouveau thème auquel la communauté statistique doit accorder une plus grande priorité. Les objectifs du Conseil européen en matière de qualité, d'intégration et d'ouverture au monde sont directement en rapport avec cette question. Toutefois, des initiatives aussi importantes posent de difficiles problèmes de mesure statistique.

53. Le débat se poursuit au sujet de savoir ce qu'on entend exactement par enseignement à distance, et comment le mesurer. En particulier, il s'agit de savoir:

- a) Comment déterminer le niveau de qualification obtenu par Internet auprès d'une institution à l'étranger;
- b) Comment distinguer entre établissements d'éducation virtuels et physiques;
- c) Comment comparer la qualité et l'accréditation des études en ligne avec d'autres études.

54. Ces questions doivent être précisées par des instances internationales afin que les statistiques officielles reflètent véritablement les niveaux d'éducation de la collectivité considérée et que les données soient cohérentes et comparables entre pays. La question de la double prise en compte de certaines qualifications en raison des incertitudes qui entourent le niveau effectivement atteint doit également être traitée.

G. Faire face à l'évolution de l'éducation de la petite enfance

55. L'accent plus important mis sur les filières et les itinéraires a conduit à renforcer les mesures destinées à faire en sorte qu'un plus grand nombre de jeunes enfants suivent un enseignement préscolaire, mais aussi à connaître avec précision les mécanismes qui entourent ces activités. La poursuite du dialogue concernant les nouvelles classifications internationales des programmes d'éducation pour la petite enfance est indispensable pour que les nombreuses informations qui peuvent en être tirées soient utilisées de façon efficace et servent à établir des comparaisons entre pays.

56. Les modifications apportées au niveau 0 dans la révision 2011 de la CITE sont le résultat du nombre croissant de programmes d'éducation pour la petite enfance. Le nouveau niveau 0 va désormais au-delà de l'enseignement préprimaire (niveau 0.2) et englobe les programmes de développement des enfants âgés de moins de 3 ans (niveau 0.1).

57. Il peut être difficile d'établir une distinction entre ces programmes et d'autres types de programmes, qui peuvent être soit du niveau 1 soit fondés sur une prise en charge dans la mesure où les pays s'adaptent au nouveau système de classification. Les différences de nature des systèmes éducatifs (obligatoires ou non obligatoires) et l'âge des élèves de certains établissements d'enseignement rendent également difficile toute comparaison véritable et juste.

IV. L'avenir

58. Suite aux observations formulées par les membres de la Conférence au sujet des principaux problèmes et défis qui se posent dans le domaine des statistiques sur l'éducation et la formation, la communauté internationale des statisticiens doit s'attaquer aux points suivants:

a) La communauté internationale doit continuer de collaborer et d'étudier les principales questions en rapport avec la collecte de statistiques sur l'éducation et la diffusion de ces statistiques. Cela permettra d'identifier les insuffisances et les incohérences entre statistiques recueillies au plan national, de déboucher sur de nouvelles méthodes et stratégies de développement et de réduire les chevauchements d'activités. Il faudra approfondir certains domaines et y renforcer la collaboration, notamment réviser le système de mesure et de classification du capital humain, de l'intégration sociale et de l'éducation destinée à la petite enfance. Par ailleurs, il devient urgent d'énoncer des définitions et des mesures de l'enseignement à distance qui soient cohérentes au plan international;

b) Il convient de poursuivre le rapprochement des données concernant l'éducation avec d'autres ensembles de données (administratives ou non liées à l'éducation) de façon à dresser un tableau plus général des filières et des itinéraires en matière d'éducation par la mise en commun des meilleures pratiques et des sources de données, et l'amélioration de la qualité des rapprochements ainsi que la diffusion des résultats des travaux de recherche fondés sur ces rapprochements;

c) Les organismes statistiques produisant et utilisant des statistiques sur l'éducation devraient avoir davantage recours aux données administratives (s'ils ne le font pas encore) et évaluer l'attitude du public à l'égard de l'utilisation de ces données. À cet égard, il sera utile de mettre en commun les méthodes et systèmes existant déjà dans certains pays, dans les domaines de l'éducation et de la formation et dans d'autres domaines de la statistique.

V. Actions recommandées

59. Les recommandations ci-après dont l'objet est d'améliorer l'établissement de statistiques concernant l'éducation et la formation découlent du débat qui s'est déroulé lors de la réunion plénière tenue par la Conférence en juin 2011 et du retour d'informations de certains pays membres:

a) Premièrement, établir un «wiki» dédié à l'éducation qui favorise le débat entre la communauté internationale à propos des méthodes de collecte de données, des expériences acquises, de la cohérence conceptuelle et des connaissances propres à l'éducation et à la formation. Il est également possible de recourir à d'autres wikis déjà existants, mais il est alors indispensable de promouvoir plus énergiquement les activités d'éducation et de formation sur ces sites plus importants et de fixer des objectifs allant plus loin que le simple développement. Si le blog «Educationtoday» de l'OCDE est appelé à devenir un lieu de collaboration et de discussion pour les questions récemment apparues dans le domaine de l'éducation, la communauté des statisticiens de la Conférence a fait savoir qu'il était nécessaire de créer une plate-forme pour mettre en avant et orienter au plan international la composante statistique de ce domaine. Pour une participation efficace de la communauté des statisticiens, les utilisateurs du wiki proposé devraient être nombreux. Un serveur hôte dédié serait également indispensable, tout comme un moyen quelconque de contrôler les activités des utilisateurs. Une solution pourrait consister à mettre en place un groupe ou un collectif chargé d'observer et de consolider le contenu, de résumer le dialogue entre les contributeurs et de diffuser largement les informations pertinentes;

b) Deuxièmement, à la suite du débat qui portera sur le wiki, il conviendrait de créer un cadre ou un guide des pratiques optimales concernant l'utilisation des ensembles de données administratives conjointement avec d'autres statistiques officielles tirées des enquêtes et des recensements. Des informations pourraient également être obtenues au sujet des bonnes pratiques en matière de rapprochement de données et de création d'ensembles

de données longitudinales. Il faudrait en principe que le guide soit réexaminé et approuvé par un petit groupe de membres de la Conférence et d'observateurs ayant des expériences diverses dans l'utilisation des données administratives et des systèmes de rapprochement. Enfin, le guide offrirait un moyen centralisé et actualisé de présenter les activités statistiques de tous les pays dans le cadre de mesures d'intégration des données sur l'éducation et la formation. Il permettrait d'améliorer ou de généraliser l'utilisation des sources de données secondaires et mixtes;

c) Troisièmement, il pourrait être recommandé de créer un petit groupe de travail chargé d'étudier les pratiques internationales en matière de mesure de l'enseignement à distance, notamment la façon dont cet enseignement est intégré dans les systèmes éducatifs nationaux à des fins de notification. Cela pourrait faire progresser la conceptualisation et la mesure de l'enseignement à distance dans le cadre plus large des statistiques sur l'éducation et la formation.
